

Accompagner des élèves en situation de handicap dans l'activité ski alpin

Recueil de témoignages

Les Conseils Départementaux de l'académie de Grenoble financent des dispositifs qui permettent à tout un niveau de classe de découvrir l'activité ski alpin. La scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap étant de plus en plus fréquente, il devient alors nécessaire d'adapter le dispositif pour permettre à tous les élèves de participer. Cela n'est pas nécessairement chose facile.

Voici donc un retour d'expérience de notre établissement qui pourra peut-être aiguiller certains collègues qui rencontrent ces problématiques.

Est-il possible d'emmener tous les élèves au ski alpin ?

A priori oui. Si les élèves sont en capacités d'être scolarisés en milieu ordinaire, il existe du matériel spécifique pour les emmener skier avec leurs camarades quelles que soient leur situation de handicap.

Un des fabricants, installé en Savoie, propose une gamme complète de fauteuils adaptés à toutes les morphologies et les aptitudes partielles des élèves. C'est notamment ce type de matériel que l'on peut retrouver dans les clubs et les comités handisport (avec qui le rectorat a d'ailleurs signé des partenariats pour rendre le ski accessible à tous).

Pour les élèves qui bénéficient d'une tonicité suffisante du tronc et des membres supérieurs les modèles dualski, ou tempo sont à privilégier car ils permettent à élève de déclencher lui-même ses virages et de tendre vers un pilotage autonome (sécurisé par le pilote, qui suit le fauteuil sur ses propres skis). Toutefois, le poids peut devenir un facteur limitant : au-delà de 65kg, le pilotage et la montée / descente des télésièges commence à être plus « sportif ». Il peut alors être utile d'être 2 pilotes pour limiter la fatigue ou de passer sur un autre modèle (tandem).

Le tandem ski, et sa version récente tandem-flex sont des fauteuils dans lesquels le passager est passif. Le pilote monte dans des étriers à l'arrière du fauteuil et pilote grâce à un guidon pour la prise de quart de l'avant des skis, et de ses pieds pour l'arrière. Contrairement au dual ou au tempo, la latéralité du tandem peut être verrouillée à l'arrêt pour le rendre stable, et la position haute se verrouille pour faciliter la montée sur le télésiège. Il est donc particulièrement adapté pour des poids plus importants.

Démarche auprès des familles :

Nous avons systématiquement procédé en 3 temps :

- Tout d'abord la mise en place d'un dialogue avec la famille : il leur a toujours été proposé d'emmener leur enfant au ski, mais cela n'a jamais été présenté comme une obligation. Il peut y avoir de l'appréhension, et elle est justifiée ; en cas de chute occasionnant une blessure les conséquences pour l'élève peuvent être bien plus importantes que chez un élève valide. (Nous offrons également la possibilité aux parents de nous accompagner s'ils le souhaitent).

- Ensuite nous demandons un certificat médical de non contre-indication à la pratique du ski assis établi soit par le médecin traitant de l'élève soit par le médecin scolaire, afin de garantir que l'intégrité physique de l'élève ne sera pas menacée par la pratique du ski fauteuil.
- Enfin nous établissons avec la famille (voire le médecin) tout le protocole d'accueil de l'élève en sortie scolaire : quel transport sera utilisé pour rejoindre la station (peut-il être transporté en bus, en véhicule ordinaire ou médicalisé...), comment aura-t-il accès aux pistes, devra-t-il patienter pendant que les autres élèves s'équipent, où et comment prendra-t-il son repas (idéalement avec ses camarades bien sûr), comment peut-il se rendre aux toilettes quand il est sur les pistes ...

Selon la nature du projet certaines démarches sont également à réaliser auprès des prestataires : la station est-elle habituée à accueillir des skieurs en situation de handicap (notamment les secours pour l'évacuation, les personnels des remontées mécaniques) ?

Il est impératif d'avoir effectué une reconnaissance dans la station en amont : quels télésièges sont accessibles en fauteuil, les pistes sont-elles adaptées : au-delà du niveau du pilote – (qui souvent est en capacité de passer un peu partout avec le fauteuil) il ne faut pas oublier que la priorité est le plaisir pris par le passager ; il s'agit avant tout qu'il apprécie l'expérience et qu'il ne se fasse pas peur en allant trop vite ou dans des pentes trop raides dès le début.

De la même manière, il est important pour le confort du passager de tenir compte de sa fatigabilité (qui peut être variable en fonction de sa condition), et de sa résistance au froid (sachant qu'en outre il bougera peu).

Et enfin, un élément à ne pas oublier pour le ski, l'accessibilité des toilettes (attention les toilettes à la turc ne sont pas idéales et sont présentes dans certaines stations – le restaurant d'altitude reste souvent une valeur sûre).

Cela peut paraître fastidieux, mais ne doit en aucun cas être un élément limitant pour le projet : de plus en plus de partenaires sont sensibilisés à ces enjeux, et bienveillants dans la démarche même s'ils n'ont jusque-là jamais accueilli de personnes en situation de handicap (à titre d'exemple : en 2020 un de nos élèves a passé la nuit avec ses camarades, en gîte en haut des pistes, dans un logement uniquement accessible en moto neige la nuit. C'était une première pour l'établissement, mais le protocole d'évacuation est adapté, même pour les personnes en situation de handicap physique).

Accompagnement de la pratique sportive :

Pour pouvoir pratiquer, l'élève aura besoin d'un guide pour son fauteuil. S'il a un accompagnant habituel dans l'établissement il sera utile / nécessaire qu'il soit présent avec lui lors de la sortie. Pour le matériel fourni par Teissier (dualski tempo et tandem ski) une certification est obligatoire pour pouvoir piloter le fauteuil.

Plusieurs options existent :

- Certains moniteurs ont passé cette certification et sont donc habilités à accompagner des élèves en situation de handicap (toutefois, toutes les stations n'ont pas nécessairement de moniteurs certifiés ou disponibles, et ne disposent pas forcément du matériel).
- Les comités départementaux handisport disposent de matériel, et de bénévoles formés au pilotage des fauteuils. Par ailleurs il existe une convention entre le rectorat et les comités handisport qui permet la mise à disposition à titre gracieux du matériel et du personnel pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap. La seule limite étant la disponibilité des bénévoles.
- Enfin, il existe aussi la possibilité de se former. La formation de pilote de dualski est proposée dans certaines ESF. Elle dure 6h, et peut se réaliser en une journée. Le comité handisport organise également des formations (notamment pour le tandemski, qui nécessite une formation de 6 jours). Ces formations ont un coût, mais il est possible de débloquer une partie de son CPF pour se former au pilotage. En janvier 2020, nous sommes deux enseignants à avoir passé la certification Dualski à Margériaz pour encadrer un de nos élèves et nous avons enchaîné en 2022 avec la formation Tandem-flex.

Si vous souhaitez échanger, obtenir des précisions, être accompagnés dans vos démarches, voire en cas d'impossibilité de trouver un guide disponible pour piloter le fauteuil (et éventuellement un fauteuil), n'hésitez pas à nous contacter.

Collège le Calloud, la Tour du Pin

Stéphanie Manière : stephanie-frede.maniere@ac-grenoble.fr

Guillaume Aulard : guillaume.aulard@ac-grenoble.fr

IA-IPR référente : Agnès Bonhomme : agnes-alma.bonhomme@ac-grenoble.fr